

Assurance collective : les données au service de la prévention

1. Contexte

L'assurance collective, qu'est-ce que c'est ?

L'assurance collective est un contrat de groupe entre un employeur et un assureur. En échange d'une prime, l'assureur couvre les employés pour divers risques (maladie, accident, invalidité, décès) et verse des prestations quand un événement survient.

Par exemple : L'entreprise A paie une prime à Desjardins pour protéger ses employés. Si un employé tombe malade ou se blesse, Desjardins rembourse les frais selon les modalités prévues au contrat.

La mission de Desjardins Assurances dans un monde de l'assurance en transition

Les besoins en santé, [mieux-être](#) et sécurité financière des membres-clients évoluent rapidement. Entre autres, le **vieillissement de la population, la hausse des problématiques de santé mentale, les transformations du milieu de travail et l'incertitude économique** exigent des solutions **plus proactives et personnalisées**. Les régimes d'assurance collective, d'épargne et les services d'accompagnement doivent désormais être intégrés et **centrés sur la prévention plutôt que sur la réaction**.

Dans ce contexte, les membres s'attendent à un accompagnement personnalisé, afin d'être mieux compris et soutenus à chaque étape de leur vie, tandis que les employeurs recherchent des indicateurs simples et des actions concrètes pour renforcer la santé globale de leurs équipes. Les données à notre disposition — réclamations, données socio-démographiques, données publiques — offrent un grand potentiel, mais leur utilisation demeure complexe : silos, sensibilité, gouvernance et confidentialité sont des enjeux majeurs.

Pour Desjardins, la mission est d'aider les membres et clients à attirer, retenir et favoriser la présence active au travail de leurs employés grâce à une offre d'assurance collective axée sur le mieux-être global.

Il devient essentiel d'innover de façon responsable afin d'améliorer la prévention, la gestion des risques et proposer le meilleur accompagnement possible. **Le recours à l'analytique avancée représente une avenue prometteuse pour mieux anticiper, guider et soutenir. Ce sujet s'inscrit dans la volonté d'explorer des solutions concrètes, créatives et réalisables pour transformer les données en leviers d'action pour améliorer l'expérience des membres et les accompagner de façon proactive dans la gestion de leur santé.**

2. Votre mission

« Développer une démarche structurée pour tirer de **la valeur des données et identifier des actions** que **Desjardins** pourra mettre en application, afin d'offrir un **accompagnement proactif et personnalisé** aux **assurés** et aux **employeurs**, dans la **gestion de la santé globale**. »

Pour ce faire, nous vous proposons de suivre **3 étapes clés**, ayant chacun des livrables :

Étape 1 : Définition des objectifs

1. Énoncer la problématique ciblée, en lien avec la santé ou le mieux-être.
 - *Quel est le périmètre et le problème que vous souhaitez adresser ?*
2. Formuler l'objectif principal de votre solution analytique, de manière mesurable.
 - *Quel type de résultat va-t-elle permettre d'atteindre ?*
 - *À qui est-elle destinée ?*
 - *Quels types de garanties sont ciblées ?*
3. Expliquer pourquoi cet objectif est pertinent pour une organisation ou un assureur.
 - *Il est possible de se référer à de la littérature ou à des études pour justifier.*

Étape 2 : Conception de la solution analytique

Étape 2.1. Données

- Identifier les sources de données (Internes à Desjardins, publiques, sondages, etc.)
- Identifier les variables clés : notamment sociodémographiques, comportementales, utilisation des programmes, cybermétrique, etc.

Étape 2.2. Méthodologie analytique

Identifier et **justifier** le type d'analyse utilisé : statistique, apprentissage automatique, segmentation, modèle explicatif vs prédictif

- Note : Vous avez **carte blanche sur le choix de l'approche analytique** tant que les **données** sont mises à profit.

Étape 2.3. Démonstration du potentiel analytique

Démontrer que votre approche est **performante** :

- En construisant un **mini-modèle démonstratif** à partir de données publiques
- En citant des **études** montrant des liens entre les variables et les comportements de santé / bien-être

NB : votre approche peut être **hybride** et comprendre un mélange de modélisation et d'hypothèses de la littérature.

Étape 2.4. Évaluation des risques analytiques

- Identifier les risques et comment ils seront gérés : biais et discrimination, qualité et représentativité des données, surapprentissage ou instabilité de la solution analytique, confidentialité des données, acceptabilité sociale.

Étape 3 : Initiatives et actions

Étape 3.1. Traduction des constats en actions

Expliquer comment les résultats de la solution analytique mènent à des actions concrètes (programmes ciblés, communications personnalisées, mesures préventives, incitatifs pour certains comportements, optimisation de programmes existants).

Étape 3.2. Estimation du retour sur investissement

Décrire les critères de valeur vs faisabilité permettant de concrétiser l'initiative (Impact potentiel, coût, faisabilité, équité, acceptation par les parties prenantes).

Étape 3.3. Risques liés à la mise en action

Identifier les risques et comment ils seront gérés (Risque de stigmatisation, mauvaise interprétation des résultats, résistance au changement, contraintes opérationnelles).

3. Ressources

Exemples de sources publiques de données ou d'études :

Périmètre	Source (liens hypertexte)
Canada	Portail du gouvernement ouvert
	Statistique Canada - Santé
Québec	Données du Ministère de la Santé et des Services sociaux
	Géoportail de santé publique
	Rapport Med-écho pour les données hospitalières
Autre	Kaggle

NB : Si votre démonstration nécessite des données et qu'aucune source publique ne répond adéquatement à vos besoins, des données peuvent être simulées à partir de tendances documentées dans la littérature (p. ex. : granularité individuelle, variables sociodémographiques, historiques de réclamations, invalidités, etc.).

Pour comprendre la mission et les valeurs de Desjardins : [Mission et valeurs Desjardins](#)

4. Critères d'évaluation

Objectifs bien définis : La problématique de santé ou mieux-être est formulée clairement, de manière mesurable, et alignée avec le contexte de l'assurance collective de Desjardins.

Conception analytique rigoureuse : Les données choisies / proposées sont pertinentes ; la solution est justifiée, structurée et conçue pour limiter les risques.

Actions applicables pour Desjardins : Les résultats permettent de proposer des interventions concrètes et personnalisées.

Livrable clair et professionnel : Cohérence, communication fluide, rigueur.

Originalité de l'approche : La solution analytique est novatrice ou exploite des données peu utilisées, elle est vérifiée avec des scénarios ou exemples.

5. Des questions ?

N'hésitez pas à nous poser des questions sur le sujet et vos approches au courriel suivant : francois.mainguy@dsf.ca